



Kobé après le tremblement de terre. - Philip Gordon/REA

Tomohide Atsumi

# LE SÉISME DU JAPON, HUIT ANS APRÈS KOBÉ

VOLONTAIRES, RISQUES ET DANGERS

**D**epuis environ dix ans, chaque fois qu'une catastrophe naturelle se produit au Japon, des volontaires affluent de tout le pays. Lors du grand tremblement de terre du 17 janvier 1995 dans la province de Hanshin-Awaji, leur participation aux opérations de secours s'est révélée fondamentale. Ce tremblement de terre avait frappé les zones urbaines situées entre Osaka et Kobé, où résidaient environ trois millions cinq cent mille personnes, dont plus de six mille avaient trouvé la mort. Les réseaux urbains essentiels, comme l'eau, l'électricité et le gaz, avaient été détériorés et étaient restés longtemps hors d'état de fonctionner.

Cette catastrophe a été la plus importante depuis 1945, et celle qui a causé les dégâts les plus consistants. Trois cent mille habitants de la région, dont les habitations avaient été détruites, ont dû trouver refuge dans quelque mille centres de secours, installés pour la plupart dans des écoles. Dès que la situation a été connue par l'intermédiaire des médias, plus d'un million de Japonais, venus de toutes les régions du pays, se sont précipités spontanément sur les lieux pour participer aux opérations de secours. Avant ce séisme, les systèmes de prévention en cas de catastrophe étaient gérés au Japon uniquement à l'échelle des municipalités locales<sup>1</sup>. Ce fut donc la première fois que des volontaires d'autres régions sont venus apporter leur aide à l'occasion d'un sinistre majeur. On désigne l'année 1995 comme « An 1 du bénévolat » pour définir ce phénomène social. Ce sont d'abord les habitants de la région qui ont participé aux secours ; les volontaires d'autres régions ne sont venus qu'ensuite.

Au Japon, où surviennent régulièrement diverses catastrophes naturelles, des tremblements de terre, des typhons ou des éruptions volcaniques, ce sont les assemblées de quartier qui prennent en charge les mesures indispensables de prévention et d'organisation des secours, en collaboration avec les municipalités et les sapeurs-pompiers. Selon le principe « protégez votre ville vous-même », les organisations locales ont développé au sein de leurs communautés

une série de mesures de protection de première urgence, et organisent régulièrement des exercices d'incendie. Toutefois, ce système de prévention décentralisé n'est pas coordonné de manière systématique et uniforme dans toutes les villes du pays. Ces mesures de protection ne sont pas toujours suivies d'effet, la participation financière et le personnel mis à disposition dans certaines collectivités locales ne correspondent pas aux besoins réels, ce qui a conduit les sociologues à parler parfois de « prévention sur le papier ». Cependant, on ne peut sous-estimer le rôle bénéfique des activités de prévention et d'entraide de ces organisations de quartier au moment des tempêtes annuelles et lors des grandes catastrophes naturelles du genre de celle du tremblement de terre d'Hanshin-Awaji.

Le terme d'« optimisation des risques » désigne l'ensemble des mesures prises à la fois en amont et lors de la survenue des catastrophes pour en limiter les dégâts. Dans le cadre de cette optimisation des risques, il convient d'organiser des simulations pour mettre au point les procédures à tenir face à chacune des situations d'urgence. Ces mesures d'optimisation des risques diffèrent dans le cas d'une prévention (contre les incendies par exemple) mise en œuvre par les seules assemblées de quartier, et dans le cas d'un afflux de volontaires venus de différentes régions du Japon lors d'une catastrophe d'envergure nationale.

---

1. Les organismes municipaux, acteurs de premier ordre, qui rendent directement des services élémentaires aux victimes des catastrophes, répondent aux besoins d'assistance des habitants locaux. Concrètement, ils rassemblent et distribuent par les réseaux officiels les biens de première nécessité, comme l'eau, la nourriture, les couvertures, ils diffusent des informations concernant la gravité du sinistre et les endroits touchés, ainsi que les indemnités prévues pour les victimes. Les autorités du département s'occupent, elles, de recevoir le budget provenant de l'État, en application de la loi d'aide en cas de catastrophe naturelle, et de prendre la responsabilité de partager les ressources ainsi obtenues de l'État.



Université de Kobé

## Les volontaires participant aux secours lors de catastrophes naturelles

Dès le séisme qui a frappé la ville de Nishinomiya, près de Kobé, en 1995, des volontaires de toutes les régions du Japon sont venus participer aux opérations de sauvetage<sup>2</sup>. En même temps que des articles de première nécessité étaient envoyés à la mairie, de nombreux bénévoles se pressaient pour offrir leurs services. La coordination de cet afflux de volontaires a été exercée par les personnels de la municipalité, renforcés de scouts locaux. Une cellule de coordination des secours a été installée dès le 1<sup>er</sup> février (*Nishinomiya Volunteers Network*, NVN). Ce NVN a regroupé treize organisations actives à Nishinomiya, dont les services de la municipalité. Il a installé le bureau d'urgence au sous-sol de la mairie, dans les locaux de la cantine des personnels; et de là a pu organiser les distributions de nourriture, et d'autres matériels de première nécessité.

J'étais alors enseignant à l'université de Kobé, et j'habitais à Nishinomiya, l'épicentre du séisme. Après m'être assuré que ma propre famille était hors de danger, dans un premier temps je me suis employé à m'occuper de la fourniture d'eau chaude à l'école publique Yasui, transformée en centre de premiers soins. À partir de la seconde moitié de février, j'ai participé à la coordination des secours au sein du NVN, j'ai participé à toutes les réunions et joué le rôle de secrétaire pour les rapports à établir. Avec mes étudiants, j'ai créé à ce moment-là un groupe de recherche sur la catastrophe.

Après la première étape d'activités d'urgence, le NVN a décidé de s'élargir en NVNAD (Réseau de

secours pour les catastrophes naturelles, *Nippon Volunteers Network Active in Disasters*) pour mettre à la disposition des autres provinces du Japon l'expérience acquise lors du séisme de Nishinomiya. Notre équipe de recherche s'est alors employée à améliorer le fonctionnement du NVN, puis à établir le rapport sur la manière dont les opérations de secours avaient été conduites, ceci afin d'en tirer des renseignements, pour les catastrophes futures<sup>3</sup>.

Depuis, d'autres catastrophes se sont produites chaque année au Japon et dans d'autres régions du monde. Je me suis rendu à plusieurs reprises sur le lieu des sinistres, tantôt en tant que membre du NVNAD, tantôt comme chercheur s'intéressant au fonctionnement des secours en cas de catastrophe, et tantôt comme l'un des témoins du séisme de 1995. En 1998 par exemple, au moment de la grande tornade qui a frappé le sud de la province de Tōhoku et le nord du Kantō, j'ai contribué à créer le Centre des volontaires contre les inondations de la ville de Nasu, dans le département de Tochigi. En 1999, au moment du tremblement de terre de Taïwan, j'ai pu me rendre sur place dès le premier jour, et j'ai assisté aux opérations de sauvetage menées par l'association de secours du Japon. En l'an 2000, je me suis précipité sur les lieux du tremblement de terre dans l'ouest du département de Tottori pour mener une enquête sur l'effi-

2. Nishinomiya Volunteer Network (NVN) a laissé des archives importantes concernant la réaction des volontaires juste après le séisme de Hanshin-Awaji.

3. Pour les activités des cinq ans qui ont suivi le tremblement de terre, voir Atsumi, 2001.

cauté des activités des bénévoles. Et l'année suivante, lors des attentats du 11 septembre à New York, je me suis efforcé d'étudier la démarche des associations sans but lucratif des États-Unis, et de même l'action des associations en faveur des réfugiés afghans.

Actuellement, le NVNAD, en tant qu'association sans but lucratif, exerce ses activités selon trois directions. La première est de promouvoir la création de réseaux de secours en cas d'urgence : le 16 janvier 2000, à la veille du cinquième anniversaire du séisme de Nishinomiya, a été créé un « réseau de secours contre les catastrophes au Japon » (J-Net)<sup>4</sup> dont le bureau central a été confié au NVNAD. Le réseau J-Net est constitué d'environ vingt-cinq organisations à but non lucratif (*non-profit organisation*, NPO), éparpillées du nord au sud du Japon, de Hokkaido jusqu'au Kyûshû, et a pour but de participer à toutes les activités de secours. Le second rôle de NVNAD est d'encourager les villes du Japon à se préparer à d'éventuelles catastrophes, de soutenir les activités de prévention locale en encourageant la création de programmes spécifiques, et en particulier ceux destinés aux enfants. Enfin, le J-Net s'occupe de formation et de l'organisation de conférences de sensibilisation à travers tout le pays. Pour faire mieux connaître le rôle des bénévoles lors des catastrophes, nous organisons des cycles de conférence, tout en nous efforçant nous-même de rester informés des activités de ces derniers, en maintenant des contacts suivis avec l'Organisation nationale des volontaires dans le cas de catastrophes naturelles (*National Voluntary Organisation Active in Disaster*, NVOAD) aux États-Unis.

Aujourd'hui, huit ans après le séisme de 1995, plusieurs autres réseaux d'associations sans but lucratif se sont développés en plus de J-Net dans d'autres régions menacées par des tremblements de terre. De nombreuses municipalités du Japon se sont préoccupées d'encourager la création d'assemblées locales de prévention, de faire insérer dans les programmes éducatifs des cours de prévention, et d'aider à mettre au point des plans locaux de prévention des catastrophes naturelles. Les différentes municipalités trouvent maintenant normal que des volontaires viennent proposer leur aide en cas de catastrophe, et commencent à intégrer leur rôle dans les plans d'urgence. Quand on regarde les progrès réalisés dans ce domaine depuis huit ans, on comprend que l'appellation donnée à l'année 1995 : « première année du bénévolat » n'était pas fautive.

Cependant, bien que ce ne soit plus une nouveauté de voir des volontaires participer aux secours, des ambiguïtés subsistent, venant du fait que l'on qualifie indistinctement de « volontaires » des personnes d'origines et d'intérêts différents. Par exemple, lorsqu'une municipalité mentionne la « collaboration avec les volontaires », la nature des différents intervenants

n'est pas clairement précisée. Si l'on a simplement en tête d'améliorer les activités de prévention dans la vie quotidienne, on peut aider à réactiver les assemblées locales de prévention ; mais si on veut renforcer la coordination des différents acteurs dans le cas d'une catastrophe naturelle, il faut distinguer deux situations différentes : celle où c'est la municipalité elle-même touchée par une catastrophe qui demande des secours d'urgence, et celle pour laquelle il s'agit de proposer de venir apporter des secours à une autre. Dans ces deux cas, il faut savoir avec qui il est le plus utile de collaborer, et c'est pour cela que nous nous proposons de mieux définir les différentes catégories de sauveteurs en cas de catastrophe.

Dans le cas du tremblement de terre de Hanshin-Awaji, ce sont les habitants qui, grâce à leur entraide, ont apporté les premiers secours juste après le sinistre. C'est ici l'assemblée de quartier pour la prévention qui a organisé les opérations. Les membres des organisations locales fondées pour la protection contre les catastrophes peuvent être ainsi définis comme des volontaires de prévention, qui, en temps normal, sont employés à coordonner les exercices réguliers d'incendie ou à vérifier les procédures de prévention. En cas de catastrophe naturelle, ils participent naturellement aux secours, en coordination avec d'autres associations locales (comités de parents, de professeurs, associations sportives...), et accueillent les sauveteurs accourus d'autres régions. Mais ils ne participent pas forcément à des opérations de secours éventuelles en dehors de leur ville d'origine.

Il y a aussi des volontaires non formés qui se présentent sur le lieu des sinistres pour apporter leur aide pour des opérations simples comme la distribution de repas. Des étudiants, des employés, ou bien des gens qui exercent habituellement des activités certes bénévoles mais dans des domaines qui ne relèvent pas de l'urgence, comme la protection de l'environnement ou l'assistance aux familles. Dans la vie quotidienne, ils travaillent dans des domaines divers, et ne sont pas spécialisés dans les secours en cas de catastrophe. Nous les appellerons volontaires d'urgence, qui n'ont pas de connaissances précises en matière de médecine d'urgence ou de défense civile. Ces volontaires secouristes apportent leur aide en cas de sinistre dans leur ville de résidence, en liaison avec les volontaires de prévention de leur quartier. Mais ils peuvent également participer à des sauvetages dans d'autres villes, en soutenant l'action des volontaires locaux.

Nous distinguons également les volontaires individuels de ceux organisés au sein d'associations sans but lucratif (NPO). Parmi celles-ci, nous appellerons ici NPO d'urgence celles dont l'une des activités se

---

4. Concernant les démarches pour créer le J-Net, leurs principes et la situation actuelle, voir Suzuki, Suga, Atsumi, 2003.

rapporte à l'offre de secours ou à la prévention dans les quartiers. De nombreuses organisations de secours à but non lucratif ont en temps normal des activités d'assistance publique ou d'amélioration de la cité. Ces organisations de secours locales sont reliées entre elles par un réseau à l'échelle nationale.

## Prévention du risque et urgence du danger

Toute catastrophe naturelle génère deux catégories d'insécurité. Si l'on réfléchit aux problèmes de la sécurité, l'on constate que nous sommes d'abord confrontés à des problèmes de choix. Pour chaque domaine d'activité, un choix doit être fait, qui peut avoir des conséquences importantes. Surtout que, particulièrement dans les grandes villes, une multitude de choix est possible, et que, préalablement à ces choix, il faut bien sérier les informations disponibles.

Le danger peut venir des choix préalables ou de ceux pris à la première étape de l'opération. Les choix initiaux peuvent en eux-mêmes se révéler porteurs de danger. Supposons par exemple que l'on doive décider si, comme mesure de prévention, il convient plutôt d'établir des réserves d'eau ou de creuser de nouveaux puits. Si l'on a fait le choix d'installer des puits et que ces puits ne fonctionnent pas au moment de la catastrophe, l'on peut dire que le danger latent inhérent au choix du mode de fourniture d'eau se révèle sur le moment crucial. Seule une réflexion scientifique ordonnée permet de réduire les risques d'erreur dans le choix initial. Tout choix dans le domaine de la prévention doit donc être mûrement pensé et réfléchi, avec des méthodes scientifiques. Ce genre de danger lié au choix correspond au «risque» (*Risiko*), tel que N. Luhmann l'a défini : une situation donnée est la résultante d'un choix, et se produit en conséquence du choix initial. Nous appellerons donc ce danger, qui est la conséquence d'un choix, «risque», selon la définition de Luhmann.

Le «risque» est donc une conséquence des processus de décision. Par exemple, pour savoir si, pour disposer d'une quantité suffisante d'eau quand le besoin s'en fait sentir, il vaut mieux creuser des puits ou stocker des réserves, seule une réflexion préalable bien menée permettra d'éliminer le «risque» en ce domaine. Et dans la société contemporaine, dominée par des technologies élaborées et complexes, ces choix ne peuvent être réalisés que par des scientifiques particulièrement compétents. La sociologie des risques doit tenir compte du niveau de chaque société dans lequel le risque est encouru.

Les volontaires de la prévention contribuent à réduire le «risque» des choix initiaux. Par exemple, les meubles de l'intérieur de la maison présentent un risque d'effondrement en cas de tremblement de terre. Seule la décision de fixer les meubles aux murs

permet de diminuer le risque. Si on ne le fait pas, cette omission dans les mesures de prévention sera critiquée, car, à la catastrophe initiale, on ajoute un risque secondaire qui aurait pu être évité. Il faut ainsi analyser toutes les causes de risques et s'y préparer préalablement. C'est le rôle des volontaires de prévention, des assemblées de quartier et des associations de prévention locale.

L'autre danger vient des choix faits dès la première phase de la catastrophe, on peut l'appeler le «danger» des choix initiaux. Par exemple, quand il a fallu faire le choix d'établir des réserves d'eau ou de creuser des puits, le véritable choix a été fait entre prévoir des points d'eau en cas de besoin (par creusement des puits ou établissement de réserves) ou préférer d'autres solutions. Nous appelons «choix de la première étape» cet acte de choisir de préparer des réserves d'eau ou de faire creuser des puits plutôt que de décider de prendre tout autre choix. Toutes les autres solutions comprennent les possibilités qui n'ont pas été retenues, mais aussi des éléments imprévisibles ou qui n'ont aucun rapport de cause à effet avec les choix initiaux. Nous appelons tous ces éléments «facteurs extérieurs». Ces facteurs extérieurs ne sont en général pas pris en considération, parce qu'ils ne sont pas discernables en première étape. Donc les intervenants ne voient pas le danger potentiel inhérent à ces facteurs extérieurs non discernés. Les dangers des choix initiaux comprennent également le danger de ne pas avoir reconnu comme dangereux certains éléments inhérents à des facteurs extérieurs. Cette sorte de danger correspond à ce que Luhmann appelait *Gefahren*, le «danger» dû à des facteurs extérieurs, à l'environnement.

La prévention de ce «danger» ne peut être obtenue par les moyens de la technologie et de la science ; quand il s'agit de se préparer à des dangers que l'on n'a pas encore discernés, le point de vue scientifique qui consiste à déterminer d'abord l'objet de l'étude n'est pas opératoire. Il faut donc, pour compléter ces mesures de prévention, savoir prévoir les dangers latents. Pour cela, la contribution des volontaires d'urgence est importante. Ils peuvent contribuer à souligner des dangers cachés. Ainsi, dans la région de Hanshin, peu de personnes avaient pris conscience avant la catastrophe du risque de tremblement de terre. Les dangers imprévus ne peuvent être supprimés par des mesures précises, mais certaines dispositions prises peuvent les avoir diminués. Il faut espérer pouvoir enfin intégrer dans les mesures de prévention ces dangers que l'on n'a pas encore reconnus. Les volontaires d'urgence apportent leur contribution dans la reconnaissance de ces risques extérieurs, en particulier par le simple fait qu'ils apportent un œil neuf aux problèmes, en remettant en question les choix routiniers faits par les institutions locales ou gouvernementales. Mais bien sûr, si ces

volontaires d'urgence peuvent apporter leur contribution, on ne peut leur demander de vérifier tous les facteurs extérieurs<sup>5</sup>. Tout de même, il est indiscutable que la présence de ces volontaires d'urgence permet de réduire certains facteurs de risque, tout simplement en reprenant les problèmes sur une autre base, ce qui permettra peut-être de reconnaître des dangers qui n'avaient pas encore été soulignés. En résumé donc, les volontaires de prévention réduisent les facteurs de risques et les volontaires d'urgence réduisent les causes de danger ; et de cette manière, les deux groupes de volontaires contribuent à une optimisation des risques.

## Les ateliers de découverte de la ville

Lorsque les catastrophes à venir apparaissent encore lointaines, la prévention des risques peut prendre une apparence de routine et les acteurs les plus directement impliqués perdent leur motivation. Il faut donc toujours renouveler l'intérêt des gens pour le processus de l'optimisation des risques.

Pour motiver les participants aux exercices de prévention, il est nécessaire de proposer de nouveaux axes d'approche, afin que la population locale ne relâche pas son intérêt pour les mesures préventives. Le NVNAD a donc proposé une nouvelle méthode, sous forme d'« atelier de découverte de la ville » (Watanabe, 2000) pour attirer l'attention des citoyens sur l'intérêt des mesures de prévention par des moyens détournés. Il s'agissait bien pour les organisateurs de sensibilisation aux actions de prévention, mais pour les participants à l'opération, il s'agissait plutôt d'une action ludique, qui devait cependant les initier aux opérations nécessaires de prévention des risques naturels.

Les « ateliers de découverte de la ville » sont donc organisés en trois étapes. D'abord, les participants sont divisés en trois groupes, qui chacun part à la découverte de la ville. Tous découvrent progressivement les mesures de prévention visibles de par la ville, en prennent des photographies ou des notes. La lisibilité des signes urbains est ainsi étudiée. Un enfant par exemple, a su reconnaître le signe indiquant un poste de surveillance, mais il n'a pu en déchiffrer les caractères, puisqu'ils ne lui ont pas encore été enseignés à l'école.

Ensuite les participants au stage de découverte tentent de cuisiner les rations alimentaires d'urgence et les consomment, pour se mettre dans l'état d'esprit d'éventuelles victimes d'incidents survenus dans leur environnement. Enfin, chacun des participants dessine à sa façon, en utilisant les photographies et les notes prises au cours de la promenade, le plan de la ville, en y plaçant tous les points de repères utiles en cas de tremblement de terre ou d'autre forme de catastrophe urbaine. Et chaque groupe de participants présente un exposé sur ce qu'il a appris des condi-

tions de sécurité dans sa ville. Les participants de l'atelier eux-mêmes n'ont pas forcément conscience du fait qu'il n'a pas d'autre but que de les sensibiliser aux actions de prévention en zone urbaine. Mais tout en s'amusant à découvrir leur propre ville, les participants, malgré eux, sont amenés finalement à porter



Université de Kobé

Groupe bénévole des musulmans de Kobé.

leur attention sur les mesures de prévention prises dans leur propre ville pour le cas d'une catastrophe.

Ces ateliers sensibilisent aux mesures indispensables de prévention sans se présenter directement comme des ateliers de prévention. Dans la société contemporaine en cours de modernisation, il est préférable de ne pas afficher ses intentions de manière frontale et d'obtenir plutôt de façon détournée une adhésion de la population aux mesures indispensables de prévention. Dans une société en cours de modernisation, il est d'usage de déterminer clairement le but à atteindre et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. En revanche, dans notre société contemporaine, il est devenu indispensable de laisser la population découvrir elle-même ce que nous voudrions lui enseigner, en l'entraînant en douceur vers le but que nous voulons lui faire atteindre. C'est ainsi que doivent s'organiser, dans notre société contemporaine, les actions de prévention pour des catastrophes qui peuvent survenir à chaque instant : les organisateurs programment des activités de prévention qui ne disent pas leur nom, et les participants aux actions de sensibilisation n'ont pas conscience qu'ils ont été invités à des activités dans le cadre des programmes de sensibilisations aux catastrophes naturelles. Mais de cette façon, les organisateurs parviennent à transmettre la conscience du risque et de leurs choix initiaux en matière de prévention.

5. Les volontaires secouristes ne peuvent pas vérifier tous les facteurs extérieurs. Car en fait le nombre de facteurs extérieurs est illimité, et il n'est pas envisageable de pouvoir tous les prévoir et leur apporter des contre-mesures.

## J-Net, réseau national de secours décentralisé

Le réseau J-Net a été créé le 16 janvier 2000, et le NVNAD en est le point focal. C'est un réseau de plus de vingt-cinq NPO destinées à participer aux opérations de secours en cas de catastrophe naturelle. Mais les activités des NPO d'urgence sont très diverses en temps normal. Par exemple, l'une s'occupe d'un atelier



Siège du groupe de bénévoles Habie à Osaka.

de travail pour les handicapés légers, une autre d'activités d'animation urbaine. Le J-Net fait bien attention à ménager les particularismes des NPO participant au réseau. Les décisions ne sont pas centralisées; lors d'une catastrophe, ce n'est pas le bureau central qui fait appel aux organisations associées, mais chacune décide, au cas par cas, si elle choisit de participer aux secours.

Cette formule de décentralisation des décisions a pris exemple sur la structure d'Organisation nationale des volontaires dans le cas de catastrophes naturelles aux États-Unis (Atsumi, 2001), et respecte ainsi l'indépendance de chacune des organisations participantes. Comme leurs activités de temps normal sont diverses, chacune des organisations associées qui aura décidé sa participation aux secours apportera naturellement ses conceptions et ses pratiques diverses. Nous espérons ainsi que la présence de différentes NPO d'urgence, et de volontaires secouristes de formations diverses permettra, en cumulant l'expérience de chacun, de réduire les « dangers ».

## L'ambivalence des signes de risque et de danger

Le séisme de Hanshin-Awaji a mis en lumière l'importance des activités de volontaires d'urgence face au « danger » de catastrophe naturelle. L'analyse

des divers « risques », des choix de prévention, nous a montré la nécessité du renforcement de la présence de volontaires. L'optimisation des risques grâce à l'activité des volontaires est améliorée si l'on se rend bien compte des spécificités des volontaires de prévention et des volontaires secouristes. Ces derniers sont plus sensibles aux signes de danger alors que les premiers connaissent mieux les aménagements préparés pour l'éviter. Il peut arriver que là où une personne distingue un « risque », une autre y perçoive un « danger ». Même si les activités de prévention locale sont pleinement développées par les personnes qui sont en charge du problème, s'il s'agit d'un « danger » dont la résolution n'entre pas dans le cadre de leur domaine de responsabilité, le bon résultat des mesures de prévention prises sera compromis. L'effort d'optimisation des risques ne prendra pas la même orientation selon les cas où l'on considère un problème comme un « risque » ou un « danger ». Il faudrait savoir également qui peut déterminer et reconnaître les limites entre le « risque » d'un événement que l'on conjure, et le « danger » qu'un événement provoque en se produisant.

Nous nous sommes proposés dans cet article d'approfondir la discussion autour du facteur « risque », et d'encourager la création de structures qui réunissent les divers intervenants possibles lors des opérations dans les moments de dangers. Il faudra déterminer qui, dans ces structures, évaluera les risques, et quelles sortes de « risques » seront reconnus en tant que tels par les différentes populations concernées. Et pour évaluer les différents dangers, il faudra se poser la question de savoir s'il suffit d'accumuler des personnes de compétences diverses pour être efficace.

Le meilleur moyen d'optimiser les mesures à prendre contre les catastrophes naturelles est, pour les différents volontaires concernés, de réduire le « danger » et le « risque ». Les volontaires de prévention devront tenir des réunions régulières avec les différentes personnalités ayant des activités locales pour étudier les meilleurs moyens de réduire les « risques ». Et les volontaires d'urgence devront faire de même et bien partir de toutes les expériences possibles pour réduire le « danger ».

L'établissement de relations suivies avec les divers intervenants est donc une condition essentielle pour une bonne politique d'optimisation des risques. Même si certaines mesures de prévention ne pourraient être prises, les bonnes relations humaines qui auront été établies seront précieuses lors de la survenue de dangers inattendus. Ainsi, lors des activités de secours pendant le tremblement de terre de Hanshih-Awaji, et lors des opérations de reconstruction, la participation des volontaires de prévention et des volontaires d'urgence a atténué un certain nombre de « risques » et de « dangers ». L'accompa-

gnement psychologique des populations touchées par la catastrophe ne doit pas non plus être négligé. Le stress de la catastrophe peut même conduire au décès de survivants, du fait de leur sentiment d'abandon et de solitude. Les bénévoles n'atteindront une optimisation des risques la meilleure possible, que si, en plus de réduire les « risques » et les « dangers », ils se

préoccupent également de veiller à fournir un soutien psychologique approprié aux victimes et aux survivants.

**Tomohide Atsumi**

*Traduit du japonais par Ryoko Sekiguchi*

## RÉFÉRENCES

Atsumi T., (2001), *Volunteer no chi- Jissen to shitenno kenkyû* (*Le savoir des bénévoles. Études sur les pratiques du bénévolat*), Osaka, Daigaku Syuppankai.

Luhmann N., (1991), *Soziologie des Risikos* (*Sociologie des risques*), Berlin, Walter de Gruyter.

Nishinomiya Volunteer Network, (1995), *Volunteer wa ikani katsudô shitaka*, (*Comment les volontaires ont travaillé*), NHK, Shuppan.

Suzuki I., Atsumi T., (2003), « "Shûgôteki Sokkyô" no gainen kara mita saigai kyûen ni kansuru kenkyû America Gassiyûkoku Norslidge jisin ni okeru saigai volunteer sosiki no jirei » (« Études sur les secours en cas de catastrophe naturelle, selon la notion d'« activité temporaire et collective ». Le cas de la structure des secou-

ristes volontaires lors de tremblements de terre aux États-Unis »), *Volunteer gaku kenkyû* 2, pp. 61-86.

Suzuki I., Suga M., Atsumi T., (2003), *Nippon ni okeru saigai volunteer no dôkô. Hanshin-Awaji daishinsai wo keiki to shite* (*La situation des secouristes volontaires au Japon. Le cas du tremblement de terre Hanshin-Awaji*), Jikkenksyakaishinrigaku kenkyû.

Tada T., (1997), *Seimei no Imiron* (*De la vie*), Shinchôsha.

Watanabe T., « Chiiki shakai ni okeru 5 nenme no kokoromi "Chiiki bôsei toha iwanai chiiki bôsei" no jissen to sono shûdanrikigakutekikôsatsu » (« Cinq années d'interventions dans la société. Pratiques de prévention locale par activités indirectes, et réflexion sur les activités collectives »), *Jikkenshakaishinrigakukenyû*, 39, pp. 188-196.

---

**Tomohide Atsumi** est maître de conférence en psychologie sociale à l'Université d'Osaka. Il a vécu le grand séisme de Kobé en 1995 en tant qu'enseignant de l'Université de Kobé. Il a participé à la création du NPO, Réseau bénévole de Nishinomiya (banlieue de Kobé) et a déplacé son objet de recherche sur l'activité bénévole. En 1999 la Faculté de sciences humaines de l'Université d'Osaka a créé une chaire consacrée aux Volunteer Studies et l'a invité à en être le premier professeur. En tant que membre actif de l'association International Society of Volunteer Studies in Japan, il s'occupe d'opérations de sauvetage en Indonésie et à Taïwan.

< atsumi@hus.osaka-u.ac.jp >